

<b>Date de convocation :</b> 30/10/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 31/10/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 14</b>	
<b>Présents : 8</b>	
<b>Votants : 11</b>	Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

**Absents excusés :**

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBouc  
Mr Boris BOYAVAl donne pouvoir à Mr Christian LAN  
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER  
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH  
Mme Sylvie COUPE

**Absent :**

Mr Patrick DEMARQUET

N°129- 2024

**Validation du devis pour divers travaux de plomberie à la salle La Foucherais**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise GALLE pour divers travaux de plomberie à la salle « La Foucherais ». Monsieur Didier PETITPAS, conseiller délégué, a négocié avec l'entreprise GALLE la meilleure prestation.

L'entreprise GALLE propose un devis de 429.00 € HT pour divers travaux de plomberie à la salle « La Foucherais ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise GALLE pour divers travaux de plomberie à la salle « La Foucherais ». Cette dépense sera imputée à l'opération 23 « Salle Multi-activités ».
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

